



Délibération n° 11 / 2021

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre Mars à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, à la salle du Bicentenaire de Pignan, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

Mme BOSH Sylvia, Mme CALMES Anne-Marie, Mme CASSAR Michelle, Mme CINÇON Sylvie, M. CHOLBI Jean-Claude, Mme DE BLOCK Jasmine, Mme DUBOUCHER Danièle, M. GERVAIS Marc, Mme GIMENEZ Véronique, Mme IRIBARNE Isabelle, M. MATTERA Patrick, M. MESSINA Gaspard, M. PAGEZE Thierry, Mme QUEVEDO Karine, M. QUILES Thierry, M. SABLOS Gérard, M. SAMMUT Jean-Pascal, M. SIE Rémi, Mme THALAMAS Fabienne, Mme TROCHAIN Katia.

Absents excusés :

M. ARCAY Martin (pouvoir à Mme Jasmine DE BLOCK), M. BIEGEL Julien (pouvoir à Monsieur QUILES Thierry), M. DELAUZE Daniel (pouvoir à Mme Sylvie CINÇON), M. GIL Michaël (pouvoir à Mme TROCHAIN Katia), M. GRILL Christophe (pouvoir à M. GERVAIS Marc), Mme GUYONNET Gaëlle (pouvoir à Mme IRIBARNE Isabelle), Mme LACUBE Danièle (pouvoir à M. MATTERA Patrick), Mme MARCILLAC Monique (pouvoir Mme QUEVEDO Karine), Mme ZONCA Jeanne (pouvoir à Mme THALAMAS Fabienne)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Finances – Budget primitif 2021 – Adoption

Monsieur Jean-Pascal SAMMUT, Adjoint au maire, délégué aux finances et au personnel, expose au conseil municipal :

Lors de la séance du Conseil municipal du 23 février 2021, s'est tenu le débat d'orientations budgétaires conformément aux dispositions combinées des articles L.2312-1 et L.5211-36 du Code général des collectivités territoriales.

Par suite il est détaillé le budget primitif de la commune par chapitre pour l'exercice 2021 de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Charges à caractère général	1 164 300,00 €
Chapitre 012 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Charges de personnel et frais assimilés	3 074 000,00 €
Chapitre 014 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6	Atténuations de produits	347 000,00 €

PRÉFECTURE
DE L'HÉRAULT

- 1 AVR 2021
D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Abstention : 0		
Chapitre 023 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Virement à la section d'investissement	1 565 000,00 €
Chapitre 042 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Opérations d'ordres de transfert entre sections	1 165 281,68 €
Chapitre 65 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 6	Autres charges de gestion courante	363 900,00 €
Chapitre 66 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Charges financières	94 500,00 €
Chapitre 67 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Charges exceptionnelles	5 036,00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		7 779 017,68 €

Chapitre 002 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Résultat de fonctionnement reporté	350 000,00 €
Chapitre 013 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Atténuations de charges	58 000,00 €
Chapitre 042 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Opérations d'ordres de transfert entre sections	1 249 685,55 €
Chapitre 70 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Produits des services et du domaine	291 500,00 €
Chapitre 73 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Impôts et taxes	4 353 800,00 €
Chapitre 74 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Dotations et participations	1 341 000,00 €
Chapitre 75 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Autres produits de gestion courante	134 000,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	1 032,13 €

Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		7 779 017,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre 040 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Opérations d'ordres de transfert entre sections	1 249 685,55 €
Chapitre 010 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Dotations fonds divers et réserves	11 926,14 €
Chapitre 013 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Subventions d'investissement	46 000,00 €
Chapitre 016 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Emprunts et dettes assimilées	546 000,00 €
Chapitre 020 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Immobilisations incorporelles	185 487,60 €
Chapitre 204 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Subventions d'investissement	242 000,00 €
Chapitre 21 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Immobilisations corporelles	1 592 900,73 €
Chapitre 23 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Immobilisations en cours	1 165 084,75 €
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		5 039 084,77 €

Chapitre 001 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Solde d'exécution reporté	309 422,15 €
Chapitre 021 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Virement de la section de fonctionnement	1 565 000,00 €
Chapitre 024 Votes : 29 Pour : 23	Cession de terrains	0,00 €

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 11/2021

Objet : Finances – Budget primitif 2021 – Adoption

Contre : 6 Abstention : 0		
Chapitre 040 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Opérations d'ordres de transfert entre sections	152 000,00 €
Chapitre 10 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Dotations fonds divers et réserves	2 360 160,86 €
Chapitre 13 Votes : 29 Pour : 23 Contre : 6 Abstention : 0	Subventions d'investissement	652 501,76 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 039 084,77 €

BUDGET GLOBAL

12 818 102,45 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le budget primitif 2021 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 29 (dont 9 pouvoirs)

Votes : 29

Pour : 23

Contre : 6 (M. ARCAY Martin, Mme DE BLOCK Jasmine, M. GERVAIS Marc, M. GRILL Christophe, Mme GUYONNET Gaëlle, Mme IRIBARNE Isabelle).

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,

Michelle CASSAR



PREFECTURE
DE L'HERAULT

- 1 AVR. 2021

D.R.C.L.
FE - P.F.R.A.

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 15 mars 2021

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN